

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

18 février 2020

INSTITUTION D'UN SYSTÈME UNIVERSEL DE RETRAITE - (N° 2623)

Commission	
Gouvernement	

Rejeté

**SOUS-AMENDEMENT**

N° 41812

présenté par

M. Jumel et les membres du groupe de la Gauche démocrate et républicaine

à l'amendement n° 23966 de M. Vallaud

-----

**ARTICLE PREMIER**

A l'alinéa 3, après le mot :

« garanti »,

insérer le mot :

« solennellement ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Cet amendement se justifie par son texte même.